

Conseil d'école du 10 juin 2014

Maternelle Jargeau

Excusée : Mme Héron

Effectifs pour la rentrée septembre 2014 :

PS : 51 / MS : 59 / GS : 71 pour un total de 181 enfants

Rythmes scolaires :

Une enquête de satisfaction a été remise aux familles

Concours de la maison de Loire :

Participation de 4 classes. La classe de Catherine et Fabienne a gagné le prix du public (un abonnement à la Petite salamandre et une ½ journée d'animation)

La fête des arts :

Retour globalement positif. Des familles ont demandé que l'horaire soit décalé mais elles étaient tout de même présentes. L'équipe enseignante précise qu'il est difficile pour les petites sections de revenir à l'école et de se mêler aux autres enfants à posteriori. Les enseignants rappellent qu'ils agissent bénévolement sans aucune récupération d'heures.

Liaison grande section / CP

Vote des incorruptibles : Les GS et certains MS sont allés voter pour leur livre préféré à l'école Berry

Le 10/06 les GS sont allés questionner les CP sur leur classe et ils ont visité l'école Berry

Les 24 ; 26 ; 27 juin les CP vont venir lire des histoires aux enfants de la maternelle

Le 25 juin : Echange de classe : les GS passent la matinée au CP, les CP passent la matinée à la maternelle

Le 30/05, les USEPIADES à Jargeau ont regroupé les classes de GS, CP, CE1 de St Denis, Jargeau, Darvoy. Les enfants ont pu faire de la danse, de la gymnastique, des jeux traditionnels, de la pétanque,...

Piscine :

Les séances se sont bien passées et elles auront lieu l'an prochain le mercredi matin à 8h45 ; Les agréments pour les parents pour accompagner les enfants se passeront début septembre 2014.

Coopérative scolaire :

- Les plants de tomates n'ont pas bien poussé, il n'y a pas eu de vente cette année.
- La récupération des cartouches d'encre ont rapporté une centaine d'euros.
- Le carnaval a permis un bénéfice de 500€ pour 1400 € de recettes.
- Les programmes de fête des arts ont rapporté 93€.

Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Présentation du document qui sera transmis à l'inspection de circonscription.

Investissements :

Les investissements demandés ont été acceptés pour un montant de 1386,52€: un ordinateur pour l'administratif (656.60€), un tapis de classe (119.88€), un meuble à casiers (445€), 2 tables (165.04€)

Questions diverses :

Les 1200€, don de l'association de parents d'élèves suite à diverses ventes seront utilisés pour des jeux de cour.

La circulation des poussettes, certes gênante n'a pas d'impact sur la sécurité incendie car les enfants sortiraient par les portes extérieures des classes (voir les signalisations en place). Toutefois, il est souhaitable de les garer aux entrées de l'école pour le bien-être de tous.